

persécutions.
s y ont bien-
même deve-
donner aux
ne quand les
boulent forte-
nt. Qui sait !
ptable éner-
gentatives in-
ont-ils enfin
oyens qu'ils
eurs gens la

si les Cana-
le à l'école,
que jamais,
es, tous les
rd notre mi-
il que pres-
es, que les
ontario, sont
ils ont pris
e chance de
l'ont point
son que les
l'école de
l'origine an-
scaparer les
eureusement
n ont enlevé
rois quarts,
élèves sont
point lutter
ent du mo-
ter de l'en-

caractère
tout. Elles
difficultés, à
i, et à pour-
oute entre-
ve qui sera
probablement
une opinio-
que de la
tout empiè-
cette apa-
particuliers
fendront ses
suivant la
pendant, je
au moins
int se ren-
raient à y

ances mili-

taires, qui seront indispensables à nos compatriotes dans un temps fort peu éloigné. Aujourd'hui que le vent est à la guerre et qu'une partie de la presse américaine cherche à soulever contre nous le flot de l'invasion, il est plus que jamais nécessaire de se mettre en mesure de défendre notre sol, notre langue, notre autonomie.

Telles sont à mon sens les principales raisons qui doivent pousser la jeunesse du pays à fréquenter l'école militaire. D'ailleurs, le patriotisme lui commande de se préparer à venir au secours de la patrie menacée sérieusement par nos voisins. Il faut obéir à cette voix si impérieuse pour des Canadiens. Laissons nos frères de la province supérieure ne la point comprendre ou lui résister.

Ecoutez à ce sujet le *Courrier du Canada*, et vous pourrez vous édifier sur le compte du patriotisme haut-canadien :

“ Depuis l'ouverture de l'école de Québec les cadres ont toujours eu un surcroit d'applicants et ce surcroit s'élève à l'heure qu'il est, à plus de mille. Le nombre de diplômes donnés jusqu'à ce jour s'élève à 301.

“ Cette ardeur militaire de la population du Bas-Canada contraste singulièrement avec l'apathie de la population du Haut-Canada. En parcourant la *Gazette Officielle*, on voit que le nombre des diplômes donnés jusqu'à ce jour à l'école militaire de Toronto ne s'élève guère au-delà de 50. On dit même qu'à l'heure qu'il est il y a près de soixante vacancés dans les cadres de l'école, vacances qu'il est impossible de remplir vu l'absence d'applications.”

Et cependant le Haut-Canada est de 300,000 âmes plus populeux que le Bas-Canada !

Comparez et jugez !

Le même journal dit encore :

“ Il est question, dit-on, de combler ce vide, qui, entre parenthèse, fait peu d'honneur au Haut-Canada, en transférant à l'école de Toronto le surcroit d'applicants qu'il y a pour l'école de Québec.”

Je serais heureux que cette rumeur fût fondée. Car tout en ne me dissimulant pas que mes jeunes compatriotes, étant en minorité à Toronto, y souffriront incomparablement plus qu'à Québec, ils y trouveront une nouvelle facilité à apprendre la science militaire ; ils donneront un nouveau soufflet au patriotisme du Haut-Canada ; ils se perfectionneront dans la connaissance de la langue anglaise. Je leur souhaite courage et persévérence.

Le *Courrier du Canada* ajoute :

“ En fin de compte, notre ami le colonel Su-

zor pourrait bien avoir eu raison lorsqu'il écrivait dans la préface de son *Code Militaire* les paroles suivantes qui ont si fort scandalisé M. Brown et qui ont dans le temps soulevé dans l'enceinte du Parlement des récriminations tellement violentes que le col. Suzor fut forcé, pour ne pas trop blesser les susceptibilités des députés haut-canadiens, de les retrancher de la préface de son ouvrage :

“ L'on a pu se convaincre, une fois de plus, (lors des deux ouvertures des deux écoles de Québec et de Toronto) qu'en fait de loyauté, lorsqu'il s'agit de la prouver par des actions, les Bas-Canadiens le sont infiniment plus que ceux de l'autre section de la province, lesquels cependant ne cessent de nous accuser injustement.”

En terminant, je dois remercier, au nom des canadiens-français, le colonel Suzor, du plaisir avec lequel il emploie son influence à protéger nos compatriotes dans toutes les occasions où il peut les servir utilement. Il remplit à Québec le même rôle à peu près qu'un consul dans le pays où il représente sa nation, avec moins de pouvoirs et d'efficacité, il est vrai, mais avec non moins de zèle.

Encore un mot, et c'est tout : ce mot est pour louer l'idée qu'a eue le gouvernement canadien de fonder les écoles militaires. Venant de deux adversaires du gouvernement qui les a créées, il ne sera pas suspect.

Dans un pamphlet que vient de publier M. Cartwright, l'un des représentants du Haut-Canada, il est dit que cette mesure est “ a very useful and proper measure in itself.”

Dans un discours qu'il a prononcé au conseil législatif durant la dernière session, Sir E. P. Taché a dit : “ Ici je dois avouer que les écoles militaires fonctionnent mieux que je ne m'y attendais ; et c'est pour moi un besoin aussi bien qu'un acte de justice de reconnaître que j'ai eu tort l'an dernier, lorsque, sans expérience préalable, j'ai exprimé des doutes sur leur utilité. Je pense maintenant que si la loi actuellement en force contient quelque chose de bon, c'est assurément la création des écoles militaires, et je suis heureux de pouvoir en accorder tout le mérite à mon prédecesseur.”

Il est évident par le contexte de ce discours, qu'en parlant du bon fonctionnement des écoles militaires, l'hon. ministre de la milice faisait allusion à l'efficacité de l'enseignement, et non à leur administration intérieure.

ALPHONSE LUSIGNAN.

21 novembre 1864.